

# BULLETIN

DU

# Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX  
N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la semaine  
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin  
paraîtra le 19 Mars

## NECROLOGIE

Au moment où venait de paraître notre dernier bulletin, nous apprenions avec un profond regret la mort de deux excellents agents du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Jean-Marie Evin, de Tourte, en Sainte-Marie-sur-Mer, était notre représentant depuis de longues années. Il avait succédé à son père, qui avait été investi lui-même de ces fonctions dès l'origine du Syndicat, il y a quarante ans environ.

Evin était un excellent agriculteur. Très estimé de la population qui l'entourait, dans un rayon de plusieurs kilomètres, il se dépensait sans compter, donnant à chacun les conseils et les encouragements qu'il croyait devoir leur être profitables.

En attendant la réunion de la Chambre syndicale, qui ratifiera vraisemblablement la décision prise à leur égard par les membres de son bureau, Mme Veuve Evin et Mlle Evin, sa fille, qui étaient les collaboratrices dévouées de notre regretté agent, continueront à représenter le Syndicat des Agriculteurs pour la région de Sainte-Marie-sur-Mer, Pornic et les communes environnantes.

Le même jour, M. Joseph Montfort, 39 ans, président du Syndicat d'Escoublac et son délégué auprès du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, était victime d'un accident de machine agricole.

M. Montfort hersait un champ avec une herse à moteur et à griffes. Pour débarrasser celles-ci des racines et des herbes qui les encombraient, il avait arrêté le moteur. Celui-ci se remit soudainement en marche et le malheureux cultivateur, saisi par les griffes et entraîné dans le tambour de la machine, fut affreusement déchiété. La mort avait dû être instantanée.

Maraîcher de très grand mérite, M. Montfort avait su se créer une situation exceptionnelle à Escoublac. La population de La Baule l'avait en très haute estime et a été très péniblement impressionnée de sa mort tragique.

Il laisse derrière lui cinq très jeunes enfants à sa malheureuse veuve qui en attend bientôt un sixième. Nous renouvelons à celle-ci les regrets bien profonds du malheur qui l'atteint, regrets que nous avons tenu à aller lui exprimer nous-mêmes.

Très courageuse et énergique, Mme Montfort veut continuer pour ses enfants l'entreprise remarquable de son mari comme maraîcher. Malheureusement, elle ne peut continuer avec nous les relations syndicales que son mari avait su créer et développer avec tant de dévouement et tant de succès.

Le Bureau du Syndicat d'Escoublac s'occupe maintenant de la nomination d'un nouveau président par l'Assemblée générale, et nous ferons connaître très prochainement cette nomination dans notre prochain bulletin.

## LA SITUATION

### Les Engrais

La situation du nitrate de soude dont nous avions entretenu nos adhérents dans notre dernier bulletin du 19 février dernier, s'est confirmée depuis, et nous sommes aujourd'hui arrivés à la fin de l'approvisionnement dont nous nous étions assurés.

Malgré la différence sensible des prix du sulfate d'ammoniaque et du nitrate de soude, la culture, habituée à l'emploi de ce dernier à cette époque de l'année, continue à utiliser largement le nitrate, dont le degré d'azote ressort à environ 3 fr. de plus que dans le sulfate d'ammoniaque, soit 11 fr. contre 8 fr.

Nous avons donc dû reprendre de nouveaux pourparlers pour pouvoir exécuter les ordres qui nous seront adressés désormais, et nous cotons à partir de ce jour 180 fr. les 100 kilos par wagon complet.

conditions de la première colonne de notre tableau. Il est donc nécessaire, pour avoir les prix en considération d'ordres de quantités inférieures, d'augmenter ce prix de 1 fr. ou 1 fr. 50 par cent kilos, suivant les cas.

Consulter, pour les conditions de livraison, le tableau paru dans notre numéro du 4 décembre dernier.

Les ordres en toutes sortes d'engrais ont été assez nombreux depuis le commencement de janvier, mais surtout pendant le mois de février.

La culture s'est décidée à faire venir ce qui lui est nécessaire pour l'amélioration des prairies, principalement les scories. Elle tente des essais pour l'emploi simultané de la potasse. De ce côté le ministère de l'Agriculture va faire entreprendre, par les Offices départementaux, des expériences de diverses cultures appuyées sur l'utilisation des divers engrais azotés et des divers engrais potassiques. Ces expériences porteront tout d'abord sur des cultures de printemps puis sur des cultures d'automne. Nous en reparlerons.

### Les vignes ont-elles besoin d'engrais ?

Il faut bien avouer que bon nombre de vignes sont négligées par leurs propriétaires en ce qui concerne la fumure.

Dans bon nombre de cas, on se contente de temps à autre d'apporter une certaine quantité de fumier ou de gadoues de ville, et on s'en tient là.

Dans d'autres, on ne fume même pas, ou si peu, et de si loin en si loin, que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

Et cependant, les parasites abondent, animaux ou végétaux qui sont d'accord pour affaiblir le vignoble en s'établissant, qui sur les feuilles, qui sur les grappes, qui sur les racines.

Faut-il se trouver surpris, dès lors, que dans tout notre vignoble de l'Ouest, on se plaint de constater un affaiblissement général des souches, qui va dans certains coins jusqu'au dépérissement!

D'ailleurs, il y a quelques exceptions, et les vignes bien fumées, tiennent bon et tiendront encore longtemps.

La vigne est comme tout autre végétal : il faut la nourrir, non seulement en raison de sa production, mais encore pour l'aider à se défendre contre ses ennemis.

La fumure au fumier ou aux gadoues, est insuffisante pour donner à la vigne une vigueur convenable; d'autre part, elle ne correspond pas parfaitement aux besoins du vignoble, car elle favorise surtout la production végétative, au détriment de la production fruitière.

Il faut, pour que la vigne soit en bonne santé, lui donner une fumure équilibrée avec ses besoins, et la vigne, particulièrement la vigne à vins fins, a surtout besoin d'acide phosphorique et de potasse.

Or, si les gadoues et le fumier contiennent assez d'azote, par contre ils sont trop pauvres en potasse et en acide phosphorique, pour que la vigne y trouve le profit qu'on espère; la plupart du temps, une vigne fumée aux gadoues ou au fumier, pousse vigoureusement, mais ne fructifie pas mieux, et pour peu que les circonstances soient défavorables, la coulure sévit avec plus d'intensité sur les vignes grassées que sur les vignes maigres.

C'est évidemment qu'avec un apport de fumier on rompt l'équilibre des éléments nécessaires à la vigne, en donnant trop d'azote par rapport à l'acide phosphorique et à la potasse.

Aussi, bien souvent, on pourrait, avec moins de frais, réaliser une fumure plus efficace, en remplaçant les engrais organiques par les engrais chimiques.

La vigne n'a d'ailleurs pas besoin qu'on lui fournisse de l'azote organique : il reste suffisamment de pampres qui pourrissent sur le sol, pour qu'on n'ait pas à ajouter d'autre matière organique; en revanche, il faut songer, dès l'automne, à sa fumure phosphatée et potassique.

Dans nos terres à vignes de l'Ouest, où le calcaire est rare, les scories de déphosphoration sont tout indiquées, à la dose moyenne de 600 kilos tous les deux ou trois ans.

Les sels de potasse d'Alsace, sylvinites ou mieux chlorure de potassium, peuvent s'employer à la dose de 5 à 600 kilos de sylvinite riche ou 200 kilos de chlorure de potassium tous les deux ou trois ans.

Ces deux sortes d'engrais doivent être épandus au cours de l'hiver, et enfouis

dans le sol par le labour qui enfumera aussi dans la terre les feuilles tombées.

Au printemps, la vigne est comme le blé; elle a besoin de démarrer vite, pour prendre l'avance sur ses ennemis, et il ne faut pas que sa végétation languisse ou traîne, parce qu'à la floraison, trop de vigueur nuirait à la fructification et favoriserait la coulure.

Il faut, autrement dit, un engrais démarreur, et le nitrate de soude est à ce point de vue, tout indiqué.

Seul, le nitrate donnerait de mauvais résultats; il lancerait bien la végétation, mais, non appuyé par la potasse et l'acide phosphorique, il donnerait un vin plat, de peu de qualité; équilibré au contraire, par une fumure potassique et phosphatée judicieuse, il assure au vigneron une forte récolte de vin bien constitué.

On l'emploie à la dose de 100 à 200 kilos par hectare, suivant les besoins du vignoble, et le meilleur moment de l'épandage est le début du débournement. Un léger binage, donné aussitôt, suffit pour le mettre au contact des racines superficielles de la vigne, et son effet est presque immédiat.

Fumée de la sorte, la vigne ne périlite pas; et malgré une production abondante, elle ne se fatigue pas. En outre, elle résiste plus facilement aux maladies cryptogamiques et aux parasites, parce que cette fumure, qui correspond à ses besoins, ne lui donne que ce qu'il faut, mais tout ce qu'il faut.

P. CORMIER,  
Ingénieur agronome.

### Etablissement d'un champ d'expériences

On ne peut nier l'influence heureuse que les découvertes de la science ont exercées sur l'agriculture et les progrès considérables qu'elle lui font chaque jour accomplir. Cependant ces découvertes, quelle que soit leur portée théorique, ne prennent une réelle valeur que le jour où elles sont sanctionnées par la pratique. D'où le rôle capital de « l'expérience » en agriculture; c'est elle qui passe comme un tamis toutes les matières premières que lui envoie la science sous forme de conclusions, de découvertes de toutes sortes, elle laisse passer celles qui lui donnent satisfaction et rejette impitoyablement les autres, quel que soit l'espoir qu'on avait déjà fondé sur elles. On ne saurait donc donner trop de soins à l'établissement d'un champ d'expériences, quand, de plus, on se sera rendu compte des difficultés multiples qui surgissent devant l'expérimentateur.

La première condition à réaliser dans l'établissement d'un champ d'expériences est la parfaite homogénéité du milieu sur lequel on opère. Pour cela on doit, en premier lieu, tenir compte de la nature physique et chimique du sol et du sous-sol et établir autant de champs d'expériences qu'on trouvera dans l'exploitation de sol et de sous-sol différents.

Ce n'est pas suffisant; deux sols peuvent avoir même origine géologique, même composition physique et chimique et se comporter différemment parce que la culture qu'ils viennent de porter n'est pas la même et, par conséquent, n'a pas laissé le sol dans le même état d'épuisement, d'ameublissement, d'humidité, etc.

Il faut donc, pour opérer en milieu homogène, choisir non seulement un sol de composition physique et chimique uniforme reposant sur un sous-sol de même nature, mais encore un sol qui a porté les mêmes cultures, ayant reçu les mêmes fumures et subi les mêmes opérations culturales.

L'emplacement choisi devra de plus se trouver dissimulé au milieu d'un champ portant la même plante, afin d'éviter l'influence des haies ou des arbres, les déprédations des oiseaux ou autres animaux, ou même les dangers que lui font parfois courir la malveillance ou la sottise des hommes. Il doit encore être d'un accès facile afin de pouvoir être surveillé et suivi de près.

Le terrain de notre expérience, ainsi déterminé, il importe de le préparer de la même façon et dans les mêmes conditions sur toute son étendue. Il doit en particulier, subir le même jour (car les conditions météorologiques pourraient changer) les mêmes opérations culturales et recevoir les mêmes fumures. Or, quicon-

que a vu du fumier épandu sur un champ avant un labour a pu se rendre compte du peu d'homogénéité que présente ordinairement cette fumure. En admettant même qu'un ouvrier habile l'ait très régulièrement épandue, sa couleur qui varie du jaune clair au noir foncé, indique la variabilité du degré de décomposition du fumier de ferme employé, par suite de sa valeur fertilisante. De plus, si la charrue chargée du labour ne porte pas de raselle, le coutré boue fréquemment, et le fumier est en fait par paquets de grosseur variable au lieu de l'être d'une manière uniforme.

Lorsqu'on ne peut se passer de fumier de ferme dans l'établissement d'un champ d'expériences, il importe de veiller à ce qu'il soit employé au même état de décomposition uniformément épandu et bien régulièrement enfoui.

La grandeur des parcelles ne doit pas être exagérée afin de rester en sol le plus homogène possible. Elles pourront avoir un ou deux ares de superficie pour les expériences sur céréales; deux à cinq ares pour les expériences sur plantes sarclées.

Il est nécessaire d'encadrer le champ d'expériences de parcelles témoins, et si le nombre des parcelles d'expériences est grand il est bon d'intercaler aussi entre elles une ou plusieurs autres parcelles témoins. Ces dernières nous mettent en partie à l'abri des erreurs toujours possibles, font foi de l'homogénéité du sol choisi et de la parfaite correction de l'expérience.

En vue de diminuer encore les risques d'erreur et d'augmenter la valeur de l'expérience, il est utile de la répéter deux fois, dans les mêmes conditions, si c'est possible; c'est là un excellent moyen de contrôle.

Si l'expérience porte sur diverses variétés de la même plante, de blé par exemple, il faut prendre soin d'établir les parcelles contenant chacune une variété dans l'ordre de précocité de ces variétés, afin que la moisson puisse se faire sans gêne au fur et à mesure de la maturité des plantes.

S'il s'agit d'expériences portant sur différents engrais, on doit opérer l'épandage le même jour et par une belle journée sans vent, afin que cet épandage se fasse très régulièrement sur chaque parcelle.

Avant d'épandre les engrais et de confier au sol la semence, on aura évidemment dû dessiner sur le sol les différentes parcelles et voir si elles correspondent bien sur le terrain avec le plan qu'on en avait dressé sur le papier. Pour ne pas se tromper, avant l'épandage des engrais, il est bon d'amener sur le champ tous les engrais et de déposer les sacs renfermant chacun d'eux sur la parcelle qu'ils doivent fumer. On fera de même au moment du semis, c'est-à-dire qu'on disposera sur chaque parcelle les sacs contenant la semence de la variété qui doit occuper le terrain. On évitera ainsi bien des mécomptes.

Le semis fait (le même jour ne l'oublions pas), on suivra très attentivement le développement des différentes parcelles en notant pour chacune d'elle la marche de la végétation, l'influence des conditions météorologiques, etc.

La moisson faite on pesera aussitôt la récolte de chaque parcelle afin qu'il ne puisse y avoir d'erreur et l'on procédera immédiatement au battage qui sera lui aussi suivi des pesées nécessaires.

S'il s'agit de plantes sarclées, les mêmes principes généraux sont applicables.

S'il y a des anomalies dans les résultats, on doit en rechercher les causes et si ces anomalies ne s'expliquent pas rationnellement, considérer l'expérience comme sans valeur. Enfin, il ne faut pas oublier qu'en culture, les années se suivent et ne se ressemblent pas et qu'une expérience pour donner des résultats certains, sur lesquels on puisse tabler, doit être répétée plusieurs années de suite. Il faut aussi se souvenir que les résultats obtenus, mêmes corroborés par plusieurs années d'expériences ne sont valables que dans les conditions de l'expérience, c'est-à-dire pour des terres de même nature, de même exposition, situées sous un climat semblable, etc... On ne saurait trop mettre en garde les jeunes expérimentateurs contre le danger très grand de généralisation en agriculture.

Ces réserves faites, si le cultivateur veut suivre les conseils que nous venons de donner et qui ne demandent au fond qu'un peu d'attention et d'esprit d'obser-

vation, il rendra les plus grands services, d'abord à lui-même, puis à ses voisins en entreprenant chaque année quelques expériences bien faites qui lui permettront d'améliorer sans cesse ses cultures et d'augmenter leur rendement. Nous ne saurions trop engager les cultivateurs intelligents et actifs à prendre cette bonne solution d'établir chaque année chez eux un ou deux champs d'expériences.

Nous voici, par exemple, à une époque où l'on doit déjà songer à la fumure de la pomme de terre et de la betterave. Or, chacun sait que ces deux plantes sont de très grosses mangeuses de potasse et nul n'ignore les excédents de rendement considérables qu'on peut obtenir par l'emploi intelligent des engrais potassiques. Mais que d'essais seraient à entreprendre par chaque cultivateur pour déterminer quel est, dans la situation où il cultive, le meilleur engrais potassique et quelle est la dose qui donne le meilleur résultat économique? Les professeurs d'agriculture et quelques praticiens avisés donnent bien des doses moyennes et des modes d'emploi généraux; en suivant leurs conseils, les agriculteurs sont toujours sûrs d'obtenir de bons résultats, mais ils pourraient souvent en avoir de bien meilleurs en faisant des essais eux-mêmes.

Ainsi, en ce moment, voici quelques essais qu'un cultivateur désireux de s'instruire et de gagner davantage d'argent pourrait entreprendre sur pommes de terre et sur betteraves :

Premier essai. — Quelle est l'action des engrais potassiques et quel est le meilleur engrais potassique dans la situation où je cultive ?

Pour cela il suffit d'établir en sol bien homogène, selon les principes donnés plus haut, 4 parcelles voisines de 2 à 5 ares de superficie qui toutes recevront dans les mêmes conditions les mêmes quantités de fumier, d'engrais phosphatés et azotés (aux doses habituellement employées) et en plus les engrais potassiques suivant :

- Première parcelle : pas d'engrais potassiques.
- Deuxième parcelle : sylvinite riche, 500 kilos à l'hectare.
- Troisième parcelle : chlorure de potassium, 200 kilos à l'hectare.
- Quatrième parcelle : pas d'engrais potassique.

On établit ainsi deux parcelles témoins sans engrais potassiques qui se contrefolent l'une l'autre, puis une parcelle ayant reçu 100 kilos de potasse à l'hectare sous forme de sylvinite riche (puisque la sylvinite riche renferme en moyenne 20 pour cent de potasse) et une autre parcelle ayant également reçu 100 kilos de potasse sous forme de chlorure de potassium (puisque le chlorure renferme environ 50 pour cent de potasse). La comparaison à la récolte (après pesées faites très soigneusement) entre le rendement de ces deux dernières parcelles indiquera le meilleur engrais potassique dans la situation et les conditions de culture de l'année et la comparaison entre ces parcelles et les parcelles témoins montrera l'intérêt de l'emploi des engrais potassiques pour les cultures en question.

Deuxième essai. — Quelle est la dose d'engrais potassique qui, dans la situation où je cultive, donne les meilleurs résultats ?

Pour cela, vous établissez, comme tout à l'heure, 5 parcelles qui recevront comme engrais potassique :

- Première parcelle : pas d'engrais.
- Deuxième parcelle : sylvinite riche, 500 kilos à l'hectare.
- Troisième parcelle : sylvinite riche, 1.000 kilos à l'hectare.
- Quatrième parcelle : sylvinite riche, 1.500 kilos à l'hectare.
- Cinquième parcelle : pas d'engrais potassique.

Vous pouvez aussi établir 5 autres parcelles comme suit :

- Première parcelle : pas d'engrais potassique.
- Deuxième parcelle : chlorure de potassium, 200 kilos à l'hectare.
- Troisième parcelle : chlorure de potassium, 400 kilos à l'hectare.
- Quatrième parcelle : chlorure de potassium, 600 kilos à l'hectare.
- Cinquième parcelle : pas d'engrais potassique.

A la récolte vous pouvez ainsi contrôler la dose la plus avantageuse d'engrais potassique.

Les cultivateurs qui voudront entreprendre dans de bonnes conditions les essais ci-dessus devront faire l'épandage des engrais potassiques au moins un mois avant la plantation des pommes de terre, le semis ou le repiquage des betteraves; plus les engrais potassiques sont employés longtemps à l'avance et meilleurs sont les résultats obtenus.

En terre peu calcaire, on emploiera comme engrais phosphatés les scories de déphosphoration, et si même on pouvait exécuter un chaulage, l'action des engrais potassiques serait encore plus marquée.

J. VALENTIN,  
Ingénieur agronome.

### Les Goûts accidentels des Vins et les moyens d'y remédier

(SUITE ET FIN)

Si on pratique le traitement à l'huile, il faut choisir une huile bien neutre comme saumon et odeur; le professeur L. Mathieu indique la formule suivante : « Dans une bonbonne de 5 litres, verser un litre d'eau et 50 grammes de gomme arabique en poudre; on y ajoute l'huile quand la solution est faite et on agite. On obtient l'émulsion en battant avec un petit balai dans un baquet. L'émulsion est ensuite étendue de trois à quatre fois son volume de vin, bien délayé, puis versée dans le fût, à la façon d'une colle; un fouettage énergique la répartit dans le fût. L'huile aura d'autant plus d'action que les surfaces de contact avec le vin seront plus considérables. »

Le traitement à la farine de moutarde semble donner de meilleurs résultats, d'après les nombreux essais que nous avons effectués; cette farine agit par les gouttelettes d'huile qu'elle tient en suspension. Il faut d'abord que cette farine soit fraîche, il est donc préférable de la préparer soi-même dans un mortier en partant des graines. On délaie cette farine dans de l'eau bouillante, pendant une demi-heure environ, ceci pour éviter de donner au vin un goût de moutarde. On laisse déposer, on décante l'eau qui surnage, puis on délaie comme une colle, à raison de 30 à 50 grammes par hectolitre du vin à traiter. Il est nécessaire d'opérer un fouettage quatre ou cinq fois par jour. Après repos d'un jour, on soutire, puis on pratique un collage énergique. Ce traitement est généralement efficace dans le cas de vins à goût de bois sec, de moisi.

Le traitement au lait frais non écrémé, donne aussi de bons résultats, pour le traitement des goûts étrangers; le lait est employé à raison de un litre environ par hectolitre de vin; on aura soin de le diluer d'abord dans un baquet avec quelques litres de vin, puis de brasser à plusieurs reprises après l'entonnage. On fera un soutirage une huitaine de jours après le traitement.

Le charbon végétal est également doué de propriétés absorbantes pour un certain nombre de mauvais goûts. On trouve dans le commerce des préparations de ces charbons bons en poudre ou en granules qui nous ont donné des résultats satisfaisants. A défaut de ces spécialités, on peut utiliser de la braise de boulanger finement pulvérisée, à raison de 200 à 300 grammes par hectolitre; ici encore, les brassages renouvelés sont indispensables.

On peut aussi classer parmi les mauvais goûts l'oxydation prématurée du vin, apportant le goût de vieux, de maderisé, de vermouth, etc., dans ce cas, on aura recours de préférence à l'acide sulfureux, soit en pratiquant un fort méchage, soit en introduisant dans le vin de 10 à 15 grammes d'acide sulfureux par hectolitre; nous avons obtenu par ce traitement de « rajouissements » tout à fait réussis.

Nous dirons, pour terminer, que la remise en état d'un vin atteint par un goût étranger est toujours délicate; il est bien des cas où les traitements ne sont pas couronnés de succès; mieux vaut donc rechercher, par les soins les plus minutieux, à préserver le précieux liquide des agents malfaisants de l'extérieur.

Angers, le 25 janvier 1927.

Ch. MARCHAIS,  
Ingénieur agronome

(L'Ouest Vinicole).

# Les Tréflières

Les tréflés ont une place prépondérante dans l'établissement des prairies artificielles par leur durée et la qualité du fourrage qu'ils fournissent. Parmi les nombreuses variétés de tréflés, quatre ont une grosse valeur culturale : le tréfle blanc, le tréfle hybride, le tréfle incarnat et le tréfle des prés ou tréfle violet.

Le tréfle blanc est vivace, mais à tiges rampantes, s'élevant peu, il caractérise les bonnes prairies; chez nous on ne le sème pas souvent seul, mais en mélange, dans les prairies permanentes ou temporaires. On peut cependant établir une prairie artificielle au moyen du tréfle blanc seul; dans ce cas, le semis de printemps dans une céréale est le seul à utiliser, 10 à 12 kilogrammes de graines à l'hectare; il donne un foin savoureux, convenant surtout aux jeunes bêtes et aux vaches laitières, sa récolte moyenne est de 3 à 5.000 kilogrammes à l'hectare.

Le tréfle incarnat ou farouch fournit un fourrage précieux, mais il est annuel. Il est parfait pour entrer dans un assolement, il est productif, hâtif; ses diverses variétés : incarnat ordinaire, incarnat hâtif, tréfle de la Saint-Jean tardif, tréfle incarnat blanc tardif, tréfle incarnat extra-tardif qui donnent leur récolte de la mi-mai à la mi-juillet permettent d'affourager le bétail pendant deux mois. La culture du farouch peut se pratiquer comme culture intercalaire. Il vient en climat tempéré, demande un sol sain, perméable, mais s'accommode de terres sableuses, granitiques, voire même schisteuses, pas d'excès d'humidité, toutefois, ni de sol trop compact; moyennant ça, semé après déchaumage de céréales, en août, il a tallé suffisamment lorsque viennent les froids; semer une vingtaine de kilogrammes de graines mondées à l'hectare, doubler la dose si les graines sont en bonne, semer en sol travaillé superficiellement, entre deux hersages.

Le farouch est assez exigeant au point de vue fumure : potasse, chaux, acide phosphorique et azote lui sont indispensables, la récolte moyenne est de 15 à 20.000 kilogrammes de fourrage vert à l'hectare d'un fourrage extra, non météorisant, le faucher lorsque les fleurs commencent.

Avec le tréfle hybride, nous avons une variété excellente pour la formation d'une prairie artificielle. D'abord l'hybride est vivace, ne trace pas, comme le tréfle blanc, est rustique, ne redoute pas le froid ni l'humidité. Beaucoup d'agriculteurs en France semblent ne pas accorder à cette variété de tréfle l'importance qu'elle mérite, on lui reproche, paraît-il, de donner de l'amertume au lait, on lui attribue certains maux des animaux seraient incommodes après son absorption; nous n'avons jamais remarqué ces inconvénients, des parcelles emblavées en hybride nous ont donné, sur un semis de 10 à 12 kilos de graines à l'hectare, un rendement moyen de 4.000 kilos de foin sec, qui a été donné, il est vrai, mélangé à du foin de prairie, aux bovins et nous n'avons jamais remarqué ni goût au lait ni maux chez les animaux après son ingestion.

Mélangé au tréfle blanc et aux graminées, il donne un excellent fourrage dans les prairies permanentes. Diffère-t-il sensiblement du tréfle élégant? nous ne le croyons guère; quant à sa teneur en matières azotées, non azotées et minérales, elle est supérieure à celle du tréfle rouge. C'est donc un tréfle à conseiller en sols pauvres, argilo-siliceux ou siliceux, sous climat humide et froid où le tréfle rouge végète difficilement.

Et nous en venons au « trémaire » ou tréfle des prés bien connu de tous les agriculteurs. Le tréfle rouge est actuellement le plus répandu des tréflés, il demande un climat plutôt brumeux et tempéré, supportant bien le froid, ne redoutant que les longues sécheresses. Rustique, il végète facilement et fleurit deux fois, en mars et en septembre.

Les prairies artificielles obtenues avec le tréfle sont d'un excellent rendement si elles ont été faites avec tous les soins nécessaires et l'agriculteur a intérêt à soigner ses tréflières en raison du prix actuel très élevé des graines, 1.000 à 1.200 francs les 100 kilos d'après les mercuriales de lundi dernier.

Le tréfle demande en général, pour bien végéter, un sol argilo-calcaire ou silico-calcaire, pas de terre compacte, de sol crayeux ou acide, c'est la terre à blé qui lui convient. Couche arable profonde pour que la racine pivotante (sauf celle du tréfle blanc) puisse y puiser les sucs et la fraîcheur nécessaires à sa végétation. Le tréfle aime la chaux, sans chaux il pousse en feuilles et ne monte pas. Ne le faire revenir dans un sol que tous les huit ou dix ans car, suivant l'adage : la terre se fatigue du tréfle.

Préparer le sol aussi parfaitement que possible, labourages, hersages, arrachement des mauvaises herbes et plantes nuisibles, puis exécuter les semis soit en automne, soit au printemps, dans une céréale, nous préférons les semis de printemps, une vingtaine de kilogrammes de graines à l'hectare, enterrer à peine la graine par un léger hersage ou un simple roulage. Le tréfle épuise surtout la terre en chaux et en potasse, l'apport d'engrais potassiques et superphosphates s'impose donc presque toujours.

Les soins culturaux nécessités par le tréfle sont minimes, il est bon cependant de procéder au printemps à un hersage des tréflières en sol compact et à un roulage, au contraire, si l'on remarque un

déchaussement des tiges. Le tréfle redoute les plantes nuisibles, particulièrement l'orobranche mineuse, le chiendent, l'agrostes, la petite oscille, la folle avoine, la cuscute. Traiter comme dans les luzernières.

Le tréfle est sujet, en outre, à certaines maladies cryptogamiques : le blanc du tréfle, la rouille, le mildiou qui attaquent les feuilles, mais la plus redoutable est la sclérote du tréfle qui envahit le cœur de la plante, la pourrit petit à petit et gagne peu à peu toute une tréflière. Pas de remède autre qu'un fauchage rapide dans les premiers cas et un défrichement prématuré en cas de sclérote, mais ces maladies se développent peu facilement en terre saine, fumée adéquatement et préservée de tout excès d'humidité.

Il n'est pas jusqu'aux animaux nuisibles : limace grise, ver blanc, anguillule du tréfle, voire même souris et mulots, qui ne s'attaquent au tréfle pour vivre aux dépens de jeunes plants, ronger leurs premières feuilles ou leurs racines; faire à ces insectes et animaux une chasse sans merci.

Et maintenant, il faut aussi envisager les résultats pratiques et intéressants pour l'agriculteur. Le fourrage donné par les tréflières peut se consommer en vert ou en sec, il est d'excellente qualité, le faucher lors de la floraison des capitules pour qu'il ne soit pas ligneux. Une bonne tréflière donne deux coupes par an produisant ensemble de 5.000 à 8.000 kilogrammes de foin, deux tiers par la première coupe et un tiers par la seconde.

Noter que le défrichement d'une tréflière donne un sol riche en azote, équivalent à une dizaine de quintaux de nitrate à l'hectare, ce qui est précieux pour la culture suivante.

(Le Fermier).

AGRICOLA.

## Valeur fertilisante et prix des engrais

Partant du principe que la marchandise la plus chère est la meilleure, certains concluent à la supériorité des engrais nitriques que l'agriculteur accepte de payer un prix plus élevé que les engrais ammoniacaux. Et l'on cite les cours des divers engrais azotés en Allemagne, pays qui, délaissant totalement les importations de fertilisants azotés étrangers, fabrique lui-même tous ceux dont il a besoin.

Le prix du kilogramme d'azote y est en effet coté 0 mark 98 pour le sulfate et le chlorhydrate d'ammoniaque et 1 mark 25 pour le nitrate de soude synthétique. Cette différence est interprétée comme l'indice d'une efficacité supérieure du nitrate, la valeur fertilisante de chaque engrais étant en quelque sorte proportionnelle au prix de l'unité de son azote.

Peut-être, ne serait-il pas inutile de rappeler que, avant 1914, le prix de l'unité d'azote ammoniacal était supérieur à celui de l'azote nitrique, mais alors ce dernier était abondant et le premier relativement rare.

En réalité, la différence de prix existant entre les deux catégories d'engrais azotés de synthèse, ammoniacaux et nitriques, provient avant tout de la différence du prix de revient.

A ce sujet, M. Périllou, Directeur de la Société « Ammonia » à Lens, qui est un spécialiste averti de toutes les questions touchant à la fixation de l'azote et dont on a toujours apprécié le zèle à l'intention de nous doter d'une industrie aujourd'hui indispensable à la vie de notre agriculture, s'exprimait en ces termes, lors de la VI<sup>e</sup> Réunion Annuelle du Comptoir Français de l'Azote, le 7 juin 1926 :

« Une des caractéristiques de l'industrie de l'azote réside dans l'importance des capitaux qu'elle exige. On peut en donner une idée simple en disant qu'une installation de moyenne puissance, comprenant l'atelier de préparation d'hydrogène et d'azote, la compression et la catalyse du mélange de ces deux gaz et la sulfatation de l'ammoniaque anhydre, exige un investissement d'environ un million par tonne d'ammoniaque jour produite. La fabrication du nitrate de chaux depuis l'oxydation de l'ammoniaque anhydre jusqu'à l'ensilage du nitrate commercial, immobilise environ deux millions par tonne d'ammoniaque jour oxydée ou 1.000 francs par tonne de nitrate-an produite. »

D'après ces chiffres, on conçoit aisément l'écart qui est susceptible d'exister dans les prix de vente des engrais azotés ammoniacaux et nitriques, sans qu'en aucune façon leur valeur fertilisante n'intervienne dans ceux-ci.

On sait, en effet, qu'une fois l'ammoniaque obtenue et oxydée, on récupère des vapeurs nitreuses qu'on est obligé de condenser dans une série de tours en grès pour aboutir en fin d'opération à de l'acide nitrique à 50 % de monohydrate. Cette condensation est d'ailleurs très délicate et coûteuse en raison des matériaux spéciaux nécessités pour cette opération. Enfin, la bouillie d'acide saturé par du calcaire et de la chaux est amenée à la concentration voulue.

Il est aisé de se rendre compte que toutes ces opérations donnent un produit plus coûteux que celui provenant d'une simple sulfatation de l'ammoniaque déjà cependant onéreuse par elle-même.

Quant au fait d'une action acidifiante sur les terres arables, la faiblesse de nos fumures azotées est malheureusement trop marquée pour que cette action puisse être sérieusement retenue.

D'ailleurs, ainsi que le faisait remarquer M. Demolon, l'éminent Directeur de la Station Agronomique de l'Aisne, dans

un article récent du Journal d'Agriculture, « l'acidité des sols est aisément curable ». Il rappelait à ce sujet les expériences de M. Petit, Professeur à l'École Nationale d'Horticulture de Versailles, opérant en terre de bruyère naturelle, milieu remarquablement acide. Dans ce sol, l'addition de 0,5 % de calcaire avait permis de constater une action fertilisante équivalente du chlorhydrate d'ammoniaque et du nitrate de soude.

A l'heure actuelle, la majorité des agronomes et des praticiens estime que la meilleure fumure azotée est celle qui combine les deux formes d'azote, l'ammoniacale et la nitrique, et nous pensons que c'est dans cette voie qu'il y a lieu de diriger les agriculteurs encore hésitants, les engrais ammoniacaux devant constituer, du fait de leur moindre prix, la fumure de fond par excellence, les engrais nitriques pouvant au contraire être appliqués en couverture lorsqu'une action rapide est nécessaire.

Jean DETERRE.

(De L'Engrais).

## Destruction des plantes parasites

PAR LA PULVERISATION DES LIQUIDES TOXIQUES

Parmi les questions relatives à l'augmentation du rendement des céréales, il n'en est pas dont l'étude et la solution soient plus urgentes que celles de la destruction des plantes parasites et du nettoyage du sol. Souvent, dans les régions de culture industrielle, on a tendance à profiter des blés dits alternatifs pour continuer très tard, soit en décembre, ou très tôt en janvier et février, lorsque le temps le permet, les semailles de cette céréale; on utilise ainsi au maximum les atelages et de plus on diminue sensiblement les dégâts du piétin versé, mais ces blés sont souvent fortement envahis par les sanves ou moutarde sauvage.

Où l'invasion prend des proportions désastreuses, c'est dans les blés, les avoines et les orges de printemps. A peu près chaque année, nous pouvons, vers fin mai, contempler le navrant spectacle de terroirs et même de cantons entiers couverts aussi loin que le regard s'étend d'une magnifique draperie d'or pâle.

Ce que coûte à la nation ce somptueux décor, personne ne le sait.

En plus, cette invasion est un obstacle absolu à toute amélioration culturale, car, à quoi pourraient nous servir les engrais phosphatés de nos colonies, la potasse de nos mines d'Alsace, l'azote fixé par l'utilisation de nos chutes d'eau, si ces richesses servent uniquement à donner plus de vigueur aux ennemis de nos cultures. Déjà, en 1926, n'avons-nous pas vu une partie notable de notre sol de betteraves menacée de destruction par une levée massive de sanves. Sans nous étendre davantage sur ces considérations, nous devons conclure que des mesures énergiques exécutées avec ensemble, doivent être prises pour aboutir à une amélioration indispensable.

Depuis des siècles, le cultivateur ne disposait dans ce but que des façons culturales, et parfois des binages : lorsque la saison est favorable, des façons culturales judicieusement conjuguées permettent souvent de faire lever en masse les graines de sanves se trouvant près de la surface, puis de les détruire par le hersage, mais le temps pendant lequel on peut faire ce travail est limité; une pluie inopportune peut en annuler les effets; dans les circonstances les plus favorables, un certain nombre de plantes échappent à la destruction; débarrassés de leurs voisines, elles prennent une vigueur plus grande, et si on n'a pas recouru à l'arrachage à la main, elles perpétuent l'infection.

Nous ne parlerons pas du binage, il nécessite une main-d'œuvre que nous ne possédons pas, et de plus, il n'amène pas toujours une destruction radicale des parasites.

Il reste maintenant à examiner les procédés relativement nouveaux mis à notre disposition, procédés beaucoup plus efficaces et susceptibles d'être employés sur de larges surfaces.

Puis ne pas aller inutilement cette étude, nous n'en retiendrons que trois.

On a souvent et récemment encore, préconisé l'emploi du sulfate de fer déshydraté. Employé sur des récoltes chargées de rosée, le sel adhère bien à la plante et se dissout dans la rosée, puis celle-ci s'évaporant, il se forme une solution concentrée qui attaque vivement les sanves.

Nous ne nions pas les résultats qui ont pu être obtenus avec cet agent, surtout lorsque — et ce fut souvent le cas cette année — il s'agit d'arrêter momentanément la végétation des sanves qui avaient envahi les betteraves; mais notre expérience nous oblige à lui faire deux reproches.

Le premier, c'est que son emploi est habituellement limité à un temps très court, le matin un peu avant ou après le lever du soleil, deux heures, trois heures au plus dans les jours favorables.

Le second, c'est que la toxicité du produit ne paraît pas dépasser les parties directement touchées, aussi n'est-il pas rare de voir les parties basses repartir et donner une grenaison qui est loin d'être négligeable.

Depuis plus de trente ans, nous employons les sels de cuivre, vers 1895 nous employions le sulfate de cuivre à la dose de 4 à 5 kilogrammes par hectolitre, avec un épandage de 600 à 700 litres par hectare, puis vers 1900 nous adoptâmes le ni-

trate de cuivre à peu près aux mêmes doses.

Ce changement était motivé par une plus grande facilité d'emploi et par une toxicité plus certaine. Le nitrate de cuivre est très efficace contre les sanves, il attaque peu les chardons, les pavots, les bleuettes, les nielles, la renouée des oiseaux, la matricaire camomille. Lorsque les sanves sont seules, nous continuons à l'employer, à cause de son innocuité pour le personnel et de la quantité relativement réduite de liquide à employer; nous tenons compte, également, de la minime usure que ce produit cause à un matériel déjà un peu ancien et qui résiste mal à l'acide sulfurique.

Le procédé mis au point par M. Rabaté pour l'emploi de cet acide, est certainement le plus efficace de tous; il détruit radicalement les sanves, les pavots, les vesces sauvages, si les chardons, la matricaire, le bleuet, les nielles, la renouée des oiseaux, ne sont pas toujours radicalement détruits, leur vigueur est si fortement diminuée que ces plantes ne fleurissent plus ou sont étouffées par la récolte. Nous pouvons ajouter que les jeunes luzernes semées dans les avoines ne semblent pas souffrir des traitements, soit à la nitro-cuprique, soit à l'acide sulfurique, si parfois les jeunes plantes paraissent un peu atteintes, elles repartent très vite avec vigueur.

Le procédé de M. Rabaté nécessite quelques précautions pour éviter les brûlures par l'acide sulfurique, mais les appareils maintenant en usage rendent faciles les manutentions et font que les accidents sont fort rares.

Pour le moment, il est difficile de donner la préférence à un appareil quelconque, on peut dire seulement que s'il s'agit de nitro-cuprique ou de dissolutions salines, les appareils destinés aux bouillies bordelaises peuvent être employés. Pour l'acide sulfurique, les tonneaux en bois semblent préférables, ils doivent être munis de dispositifs de distribution en plomb et caoutchouc, toute soudure à l'étain devant être radicalement bannie.

Si le choix de l'appareil de distribution a une grande importance, il est plus indispensable peut-être de se préoccuper de son alimentation et de son emploi sous la forme la plus intensive.

D'une part, en effet, dans la période où la destruction des plantes parasites peut être entreprise, les jours favorables ne sont pas très nombreux, et, d'autre part, dans cette période, les journées de travailleurs ou d'animaux sont absolument précieuses; or, suivant qu'un appareil sera mal ou bien alimenté, il couvrira dans sa journée 1 hectare 1/2 ou 3 hectares 1/2.

Avant donc de songer à l'achat de l'appareil distributeur, il faut s'assurer que l'on possède l'eau nécessaire, en quantité suffisante, propre et d'un chargement facile. Sur les plateaux éloignés des rivières et où les mares ou les puits sont la seule ressource, le problème n'est pas toujours facile à résoudre.

Pour remplir rapidement les tonneaux, il faut avoir de l'eau en charge, et souvent le mieux serait, au moyen d'un petit moteur, de pomper cette eau dans un réservoir surélevé de capacité suffisante. Dans bien des endroits maintenant, on dispose du courant électrique, et il sera possible d'organiser un point d'eau au centre du village. Il faut, avons-nous dit, environ 1.200 à 1.400 litres par hectare, si donc on suppose qu'un appareil peut couvrir de 3 à 4 hectares par jour, il faut pouvoir disposer chaque jour de 5 à 6 mètres cubes d'eau propre et de 75 à 120 mètres pour la saison.

D'autre part, pour que l'appareil de distribution couvre la surface que nous indiquons, il faut que son alimentation soit constante et régulière, une grande calebasse de 3 mètres cubes suffirait, mais il est généralement plus commode de se servir de deux récipients plus petits, 1.200 ou 1.500 litres par exemple.

Avec un pareil équipement bien utilisé, on peut en général traiter 3 à 4 hectares par jour et de 60 à 70 dans la saison.

(A suivre.)

M. BRUNEHANT.

(Agriculture pratique.)

## ENREGISTREMENT DES BAUX EN NATURE

Question écrite au Journal Officiel :

M. Taton-Vassal, député, demande à M. le ministre des Finances : 1° Si au point de vue de l'enregistrement d'un acte de bail à ferme comportant une clause de paiement proportionnel au prix du blé, comment doit être fixé le prix; ajoute que certaines indications ont prescrit de prendre la valeur moyenne des mercuriales des quatorze dernières années et d'établir le calcul sur 10 ans, déduction étant faite des deux années les plus favorables et des deux plus défavorables; que, par contre, certains receveurs fixent arbitrairement un chiffre qui leur convient, généralement le cours actuel; 2° quels sont, dans ce cas, les droits des assujettis; 3° quelles sont les instructions de l'administration en vue de l'application d'une règle uniforme. (Question du 13 novembre 1926).

Réponse. — 1° Dans le cas envisagé, où il s'agit d'un prix variable stipulé en argent, le droit d'enregistrement doit être perçu d'après une évaluation provisoire des loyers, susceptible d'être révisée par la suite. Quant à l'estimation d'après les mercuriales tréviées par les lois des 22 fé-

vrier, art. 15, 1<sup>er</sup> et 15 mai 1818, art. 75, elle est strictement réservée aux baux dont le prix est payable en nature; 2° c'est aux assujettis qu'il appartient de souscrire à la déclaration estimative nécessaire, conformément aux dispositions des articles 16 et 28 de la loi du 22 février art. VII; ils peuvent ultérieurement, s'il y a lieu, se pourvoir en restitution; 3° l'administration de l'enregistrement n'a jamais manqué d'adresser des instructions dans ce sens aux directeurs départementaux toutes les fois qu'elle a été saisie de cas d'espèce.

(Agriculture Pratique).

## ALIMENTATION DES JEUNES VACHES LAITIÈRES

Pour donner à vos jeunes vaches une alimentation capable de favoriser leur production laitière et en l'absence de betteraves, vous avez raison d'utiliser le foin et la paille après hachage et macération dans l'eau chaude. Vous obtenez ainsi une sorte de buvée qui augmente la digestibilité des aliments. Si vous pouvez arriver à la distribuer à l'état tiède, le résultat est ainsi le meilleur.

Pour compléter cette alimentation, l'addition de farineux est très favorable; la farine d'orge est bonne et vous pouvez la donner sans crainte, à la dose de 1 kilo à 1 k. 500.

Le produit mélangé que vous mentionnez est un bon aliment dont l'emploi est économique et qui peut remplacer la farine d'orge. Rien ne s'oppose à ce que vous en fassiez usage si vous pouvez vous le procurer facilement.

(Agriculture Pratique).

## Marché Mondial des Grains

On lit dans le « Corn Trade News » du 22 février :

BLÉ. — Les expéditions de l'Amérique du Nord ont marqué une diminution — normale d'ailleurs en égard à la saison avancée; quant à l'ensemble des embarquements, ils représentent toujours un bon total et promettant de représenter une moyenne hebdomadaire de 2.000.000 de quintaux environ jusqu'à fin mars, époque à laquelle le flottant pourra atteindre environ 11 millions de quintaux (24 millions de quintaux) pour l'Europe. Cette quantité sera largement suffisante pour l'approvisionnement de l'Europe pendant huit semaines, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, date à laquelle la moisson des blés d'hiver n'est généralement pas bien éloignée aux Etats-Unis, dans l'Afrique du Nord et en Italie.

D'autre part, on peut évaluer comme suit les quantités dont disposeront encore à fin mars les pays excédentaires pour l'exportation : Amérique du Nord 21 millions de quintaux; Argentine, 11 millions; Australie, 6 millions; Russie, 1 million; Danube et divers, 1 million. Total, 40 millions de quintaux (87 millions de quintaux). Estimation modérée d'ailleurs, car si l'on table sur les évaluations les plus élevées au sujet de l'Argentine et de l'Australie, ce total pourrait se trouver porté à 45 millions de quintaux (98 millions de quintaux). Ce contingent, après avoir fourni les quantités destinées à l'entretien du flottant, laissera probablement encore plus de 30 millions de quintaux au 1<sup>er</sup> juin pour assurer l'approvisionnement des neuf dernières semaines de la campagne en cours et du début de la prochaine; une telle quantité peut alimenter l'exportation pendant au moins 4 mois, pendant 5 si les prochaines récoltes sont précoces et abondantes, circonstance très importante pour les acheteurs et importateurs.

Au sujet des besoins d'importation, il n'est pas sans intérêt d'indiquer que, dans la période mars-juillet, les pays acheteurs n'ont jamais dans les dernières années pris plus de 1.800.000 quintaux par semaine (4 millions de quintaux), même en y comprenant les pays extra-européens. La moyenne a été : en 1923, 1.600.000 quintaux; 1924, 1.700.000 quintaux; 1925, 1.780.000 quintaux; 1926, 1.670.000 quintaux. Or, dans les dernières semaines, les embarquements mondiaux hebdomadaires ressortaient à une moyenne de 2.400.000 quintaux et il n'est pas exagéré d'espérer qu'ils ressortiront à 2 millions d'ici fin mars, avec perspective de fortes expéditions également en avril et en mai si le besoin s'en fait sentir.

Aux Etats-Unis, un statisticien connu, M. Murray, vient d'évaluer les réserves aux mains des fermiers à 154 millions de bushels, contre 99 millions en 1926, 115 millions en 1925 et 134 en 1924. Si l'on ajoute à cette quantité le stock visible d'après Bradstreet, soit 50 millions de bushels et celui des moulins et éleveurs de l'intérieur, soit 100 millions de bushels, on obtient un total de 304 millions de bushels contre 222 au 1<sup>er</sup> mars 1926, 250 en 1925 et 297 en 1924.

Si l'on évalue la consommation intérieure à 135 millions de bushels d'ici la fin juin, et les exportations à 60 millions, il pourrait rester aux Etats-Unis un stock à reporter de 109 millions de bushels. De toutes façons, quelle que soit la répartition des disponibilités, elles sont plus fortes qu'on ne pensait généralement, ce qui fait supposer que la récolte a été sous-estimée.

# LES RECOLTES

## CÉRÉALES

La culture paraît assez satisfaite dans l'ensemble de la bonne apparence des blés en terre. Les traitements à l'acide sulfurique qui se propagent de plus en plus dans notre région débarrassent les céréales d'une façon remarquable des mauvaises herbes qui, chaque année, les envahissent. Il est à espérer qu'après deux ou trois traitements successifs, dans quelques années, les terres seront infiniment plus propres que jadis. Il y a un surcroît de dépenses compensé très largement par l'économie de main-d'œuvre dans les pays où on avait continué la pratique du nettoyage à la main ou à l'aide d'instruments un peu trop primitifs, et dans ces pays comme dans ceux où depuis longtemps on avait dû renoncer à ce nettoyage, le surcroît de dépenses aura comme contre-partie une augmentation de récoltes d'autant plus intéressante que le prix de vente a bien des chances de rester élevé d'ici longtemps.

Quels sont donc les prix du blé aujourd'hui? Si nous prenons les cours du marché réglementé de Paris, nous constatons que le courant de mars coté le 17 février 167 fr., valait hier soir 163 fr., soit une baisse de 4 fr. par 100 kilos, et que les 4 mois de mars avaient eux aussi baissé de 167,50 à 162,50, soit 5 fr. de baisse. Les 4 mois de mai, non cotés en février, ont été payés hier 158 fr.

La tendance paraît donc être à la baisse tant sur le disponible que sur l'éloigné. En général on n'estime pas que les offres de la culture soient plus libérales, plus importantes. Mais la minoterie ne travaille pas non plus d'une façon très remarquable, la vente de la farine est plutôt lente, de même que l'écoulement des sons dont les prix élevés font reculer les éleveurs. Si l'on observe par ailleurs que le bétail se vend difficilement par suite de la diminution de la consommation, on verra que la réserve de l'élevage est très justifiée, à l'égard des sons, d'autant que souvent, trop souvent il se trouve devant des lots de blé considérés comme non panifiables et dont l'unique débouché est après mouture, la nourriture du bétail, et pas mieux.

Quels prix pouvons-nous indiquer pour le blé indigène? 168, 170 fr. Il est difficile de donner un chiffre sérieusement établi. Nous indiquons là seulement ceux que nous avons entendus citer, étant bien entendu qu'ils ne sont pratiqués que pour des très petits lots pris par la petite minoterie locale.

Du « Bulletin des Halles » du 2 mars :

BLES. — Les fluctuations sont des plus légères; elles doivent certainement réjouir le gouvernement qui a désiré une sorte de stabilisation des cours du blé, entraînant forcément celle du prix du pain. Mais, sous l'influence de la marchandise exotique, allons-nous, aux prochains jours, assister à une dépression nouvelle, comme semblent le redouter les dirigeants de nos principaux groupements agricoles? L'association générale des producteurs de blé, qui depuis un mois et demi ou deux mois nous a pronostiqué un recul sensible, parce que les stocks étaient importants en Amérique du Nord et que la récolte de l'Argentine accusait d'assez gros excédents sur les dernières années, écrivait encore tout récemment :

« Si nous cherchons à aider les producteurs dans leurs prévisions, ce n'est nullement pour les pousser à jeter leur récolte sur le marché dans la crainte de l'avenir. Ils feraient en accélérant d'une manière exagérée la cadence de leurs offres, une mauvaise opération qui précipiterait la baisse sur notre marché et nous ferait sentir plus durement encore l'influence de la baisse mondiale. Cette thèse de la vente précipitée « par crainte du pire » semble être celle qui plait le mieux au gouvernement qui préférerait que les cultivateurs, n'ayant plus que peu de blés à vendre, ne se plaignent pas trop quand la baisse arrivera. Ce n'est nullement la nôtre. Aux cours actuels, le blé ne se paye pas assez. Livrons notre récolte le plus rapidement possible, mais ne faisons rien qui risque de peser artificiellement sur les cours. »

Il faut bien remarquer que les cultivateurs ne se sont pas beaucoup inquiétés, dans les offres qu'ils ont faites sur les divers marchés de cette semaine, des suggestions des gros fermiers de l'île de France comme de celles du gouvernement, et s'ils ont un peu accru leurs offres en blé et autres grains, c'est en prévision des semaines printanières et des autres gros travaux de la saison nouvelle qui les obligent à interrompre leurs ventes. Il y en a qui regrettent plutôt vivement d'avoir écouté des conseils de trop grande prudence, parce qu'ainsi ils n'ont pas profité des hauts cours de naguère. On aura, quelle que soit la puissance matricielle et la valeur morale de grandes associations, de la peine à imposer un mot d'ordre à la culture. Les intérêts des producteurs de tel ou tel rayon sont si divergents et variables, si facilement impressionnables. Et l'on aime si peu à être commandé! Les offres ont en somme, en ces dernières semaines, donné satisfaction à la minoterie, surtout à la moyenne et à la petite, qui ne peuvent pas s'engager dans les combinaisons relatives aux blés exotiques. Aussi le travail de la mouture a-t-il été partout d'une régularité parfaite, donnant bien satisfaction à la consommation.

Les cours pratiqués aujourd'hui ne s'écartent pas d'une manière bien appréciable de ceux de la semaine dernière, mais ce sont toujours les blés du poids spécifique le plus élevé que l'on recherche. Nous notons au quintal métrique, départ, livraison disponible :

Blé de Beauce, 167 à 168.  
Du Loir-et-Cher, 168 à 169.  
Touraine, Loir-et-Cher, 172 à 173.  
Poitou, Vienne, 175 à 177.  
Berry, Indre, 176 à 177.  
Bourbonnais, Nivernais, Auvergne, Cher, 178 à 180.  
Sarthe et Mayenne, 168 à 170.  
Anjou, Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, 168 à 170.  
Normandie, Manche, Seine-Inférieure, 165 à 167.  
Eure, 166 à 167.  
Yonne, Côte-d'Or, 167 à 168.  
Aube, Marne, Seine-et-Marne, 167 à 167.50.  
Oise, Aisne, Somme, Ardennes, 163 à 166.  
Nord, Pas-de-Calais, 166 à 168.  
Bretagne, 167 à 169.

En somme, le recul moyen est de 2 à 3 francs, suivant qualité et poids spécifique; les très belles qualités sont devenues assez rares.

**SONS ET ISSUES.** — Les affaires ne sont certes pas considérables, et il semble que les issues n'aient plus, autant qu'autrefois, la faveur des éleveurs de gros bétail. Et nous n'en sommes point surpris, car avec le blutage excessif que nous avons critiqué continuellement depuis 1915 ou 1916, et que nous continuons à considérer comme nuisible à tous les intérêts de la production, de la consommation, des finances publiques, comment pourrait-on fabriquer des sous-produits ayant les plus hautes qualités nutritives. On comprend qu'à des issues de qualités secondaires, et dont les prix sont tout de même élevés, on substitue, dans les fermes, les grains panifiables aux autres. Aussi la demande est calme, et malgré la réduction de la fabrication, le placement de la marchandise n'est pas toujours commode. Aujourd'hui, malgré une certaine pénurie fourragère, les affaires n'ont qu'une médiocre allure et les prix sont néanmoins bien tenus.

Sons gros, belle qualité en disponible, 93 à 98; en livrable sur les 4 mois de mars, pas de vendeurs.

Sons ordinaires, en disponible, 87 à 90.

**AVOINES.** — La demande est ordinaire, l'offre également; celle-ci est cependant un peu plus importante que mercredi dernier. Les derniers battages viennent d'être effectués dans les régions du Centre et du Nord. On estime que les offres s'en ressentiront la semaine prochaine. Les affaires ont, en somme, une assez bonne allure, mais elles ne concernent pas de grosses quantités, et les prix ne présentent pas des modifications sensibles. Voici ceux que l'on a pratiqués couramment pour la marchandise disponible, départ :

Grises de Bretagne, 120 à 122.  
Noires de Bretagne, 118 à 120.  
Bigarrées de Bretagne, 112 à 113.

**ORGES.** — Les offres de orges de mouture concernent surtout les provenances de Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine Centre. On a pratiqué les prix suivants pour la marchandise disponible, départ :

Orges de mouture, suivant qualité et provenances, 118 à 120.

**SARRASIN.** — Les offres ne s'améliorent pas, ce qui laisse croire qu'il n'y a plus, en culture, que des quantités insignifiantes. Les producteurs n'auraient nul intérêt à relancer leurs ventes, attendu que la marchandise risque de s'altérer, le sarrasin n'étant pas, comme les blés, seigles, avoines ou orges, d'une conservation en quelque sorte indéfinie. Bien des lots livrés récemment avaient une légère odeur de mois, nous assure-t-on, et naturellement, leur valeur marchande s'en trouvait amoindrie. La graineterie se montre toutefois fort réservée. Il est certain que, dans la région parisienne, la consommation du sarrasin est bien moins importante aujourd'hui qu'il y a quelques années. N'est-ce pas à certaines rétrogradations du temps de guerre que l'on doit cette décadence. Cependant, les prix ne s'avilissent point : bien au contraire. Mais la cherté même du sarrasin n'a pas eu sur la culture en Bretagne, en Normandie et en Limousin, ou en d'autres régions propices, une influence appréciable. On tient en disponible départ :

Sarrasin de Bretagne, 155 à 157; de Normandie, 156 à 158.

**MAIS.** — La qualité de maïs vieux de la Plata laisse fort à désirer, dit-on, et le placement en vue de l'alimentation animale est plutôt difficile.

**FOURRAGES**

Foin, les 500 k. hors ville	280 à 300
Paille —	410 à 420
Foin, les 500 k. en ville	300 à 320
Paille —	150 à 160

**VINS**

Nous ne connaissons aucune affaire importante à citer, pouvant nous permettre de modifier avec un peu de certitude les prix de notre dernier bulletin. On nous a bien dit que nos prix pour le gros-plant étaient sensiblement trop faibles. Observation faite à nous-mêmes par un commerçant. Par contre, nous avons consulté sur la valeur de ces prix un de nos syndiqués, viticulteur important, commerçant en vins également, qui estime que nos prix avec la marge qu'ils comportent, reflètent assez bien la situation de nos vins de pays, dont le marché, par suite des stocks extrêmement minimes, devient presque nul. Dans ces conditions une cotation est toujours très difficile à établir.

Nous cotons, pour les vins de la récolte 1926 :

Récolte 1926	
Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, haut degré	900 à 1000
Muscadet 1 <sup>er</sup> ch., degré courant	800 à 850
Muscadet 2 <sup>e</sup> ch., »	750 à 800
Gros-plant 1 <sup>er</sup> ch., »	500 à 550
Gros-plant 2 <sup>e</sup> ch., »	400 à 450

**BESTIAUX**

Paris-La Villette, lundi 21 février.

**ALLURE GENERALE DU MARCHÉ**

Le temps est redevenu mou et le débit aux abattoirs reste plus médiocre que jamais. Cependant, le ralentissement des arrivages imprime de la fermeté au marché des animaux, quoique la province soit plutôt faible.

**GROS BÉTAIL.** — Amenés : bœufs 2.926; vaches 1.500; taureaux 390; soit un total de 4.816 contre 5.656 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 932 gros bovins contre 907.

La vente a été un peu plus facile, presque sans aucun emballement. La cheville parisienne n'avait que peu de besoins, mais la boucherie de campagne a été active et a contribué à raffermir les prix d'un à deux sous par livre, notamment en bons animaux.

**VEAUX.** — Amenés 1.694 contre 1.778 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 204 contre 214.

La vente a été moyenne. Les bons animaux se sont enlevés très facilement avec une hausse de deux à trois sous par livre, mais par contre le placement de l'entre-deux, d'abord très lent, est devenu pénible vers la fin de la réunion.

**MOUTONS.** — Amenés 12.242 contre 14.325 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.710 contre 1.725.

Vente facile par suite du petit total exposé. Hausse moyenne de 10 francs par tête. Bonne demande en brebis.

**PORCS.** — Amenés 2.600 contre 2.002 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.110 contre 960.

La vente a été très calme et les cours se sont facilement maintenus en raison de la modération des arrivages.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 8.30 à 8.40 le kilo vif; bons maigres de pays, 7.60 à 8.30; maigres ordinaires et petite marchandise, 7 à 7.50; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7.50 à 8.10; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7 à 8.

**COCHONS.** — Vente calme; la cote s'établit entre 5 à 6; laitons jusqu'à 7 francs.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

**PORCELETS.** — Amenés 18 contre 22 il y a huit jours. Vente calme entre 180 et 260 francs la pièce, suivant la grosseur et qualité.

**DERNIERE HEURE**

Paris-La Villette, lundi 21 février.

Amenés		Inventés	
BŒUFS	2.926	180	
VACHES	1.500	140	
TAUREAUX	390	35	
Totaux	4.816	355	

Vente plus facile.

VEAUX	1.694	90
MOUTONS	12.242	40
PORCS	2.600	2

Vente calme.

**COURS OFFICIELS**

On cote par kilo de viande nette :

1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	9 50	8	6 30 10 20
Vaches	9 50	7 30	6 10 10 30
Taureaux	7 60	7	6 10 8
Veaux	13 80	11 50	8 70 16
Moutons	15 80	13	10 50 16 40
Porcs	11 56	10 72	8 28 11 86

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	5 70	4 48	3 15 6 32
Vaches	5 70	4 09	3 2 6 59
Taureaux	4 56	3 92	3 05 4 96
Veaux	8 28	6 67	4 78 9 60
Moutons	7 90	6 11	4 62 8 53
Porcs	8 10	7 50	5 80 8 30

Paris-La Villette, lundi 28 février.

**ALLURE GENERALE DU MARCHÉ**

Le temps a été très doux et, d'autre part, on entre dans le carême, ce qui diminue les besoins. De plus, le débit aux abattoirs, ces jours derniers, a encore été très mauvais.

**GROS BÉTAIL.** — Amenés : bœufs 2.618; vaches 1.350; taureaux 380; soit un total de 4.348 contre 4.816 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 684 gros bovins contre 932.

Le marché des gros bovins n'aurait pas supporté de plus grands arrivages. La vente a été un peu plus facile à cause du petit total amené, mais sans aucun emballement. L'extra est resté très fermement tenue et il y a une petite avance dans les cours de l'entre-deux.

**VEAUX.** — Amenés 1.983 contre 1.694 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 187 contre 204.

La vente a été très difficile, les arrivages étaient excessifs pour les besoins. Cependant les bons veaux ont pu se tirer avec une perte de deux sous par livre quand les veaux ordinaires très discutés, même délaissés, perdaient de quatre à cinq sous.

**MOUTONS.** — Amenés 13.593 contre 12.242 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.460 contre 1.710.

Vente calme et cours maintenus, alors qu'on avait cru faire beaucoup mieux, mais le débit des abattoirs a été trop mauvais pour donner de l'activité à la demande.

**PORCS.** — Amenés 2.357 contre 2.600 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 700 contre 1.110.

La vente a été assez facile. La demande a été un peu meilleure qu'on ne prévoyait à cause d'un ralentissement des arrivages de hollandais aux Halles.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra, 8.50 le kilo vif; bons maigres de pays, 8 à 8.50; maigres ordinaires et petite marchandise, 7.50 à 8 fr.; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 8 à 8.50; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7.80 à 8.10.

**COCHONS.** — Vente calme; la cote s'établit entre 5 et 6 francs, laitons jusqu'à 7 francs.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

**PORCELETS.** — Amenés 16 contre 18 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 300 francs la pièce, suivant la grosseur et qualité. La vente est difficile par suite de la cherté excessive à l'origine.

**DERNIERE HEURE**

Paris-La Villette, lundi 28 février.

Amenés		Inventés	
BŒUFS	2.618	110	
VACHES	1.350	70	
TAUREAUX	380	20	
Totaux	4.348	200	

Vente plus facile.

VEAUX	1.983	240
MOUTONS	13.593	230
PORCS	2.357	2

Vente mauvaise.

**COURS OFFICIELS**

On cote par kilo de viande nette :

1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	9 80	8 20	6 70 10 40
Vaches	9 80	7 60	6 40 10 50
Taureaux	7 80	7 20	6 40 8 20
Veaux	13 80	11 20	8 20 15 20
Moutons	15 60	12 80	10 30 16 30
Porcs	11 72	10 86	8 42 12

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	5 88	4 59	3 35 6 44
Vaches	5 88	4 26	3 20 6 72
Taureaux	4 68	4 04	3 20 5 08
Veaux	7 98	6 50	4 51 9 12
Moutons	7 80	6 01	4 62 8 48
Porcs	8 20	7 60	5 90 8 40

**Marché Talensac**

Nantes, le 3 mars 1927.

Amenés		Vendus		PRIX	
Bœufs	7	7	3 20	4 20	
Vaches	12	12	3 20	4 20	
Veaux	381	381	5 10	6 10	
Moutons	391	391	6 25	7 25	
Porcs	...	...	...	...	

**FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE**

MOIS DE MARS

Lundi 7 : Donges, Fégéac, Ligné, Nozay, Saint-Colombin, Saint-Nazaire, Thouaré, Vallée, Varades. — Mardi 8 : Boussay, Derval, Héric, Loroux-Bottereau, Paimboeuf, La Plaine, Rouans. — Mercredi 9 : Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 10 : Aigrefeuille, Puceul, Sautron. — Vendredi 11 : Escoublac, Sainte-Pazanne. — Samedi 12 : Guenrouët, Notre-Dame-des-Landes, Saffré, Treffieux. — Lundi 14 : Chauvé, Pannecé, Les Touches, Thouvois. — Mardi 15 : Legé, Nantes, Saint-Mars-la-Jaille, Sainte-Reine. — Mercredi 16 : Montbert (Geneston), Saint-Nazaire (Immaculée). — Jeudi 17 : Ancenis, Fay, Fresnay, Héric, Quilly, Saint-Jean-de-Corcoué, Saint-Lyphard. — Vendredi 18 : Clisson, Nort. — Samedi 19 : La Chapelle-basse-Mer, Saint-Père-en-Retz, Vigneux.

Lundi 21 : La Boissière-du-Doré, Bourgneuf (Saint-Cyr), Bouvron, Erbray, Guérande, Nozay, Pontchâteau, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Teillé, Varades, Vieilleville. — Mardi 22 : Blain, Saint-Gildas-des-Bois, Varades. — Mercredi 23 : Port-Saint-Père, Savenay, Treillières. — Jeudi 24 : Ancenis, La Limouzinière, Plessé. — Vendredi 25 : La Meilleraye, Nantes (Doulon), Pornic. — Samedi 26 : Guémené, Saint-André-des-Eaux.

Lundi 28 : Couëron, La Haie-Fouassière, Herbignac, Moisson, Pont-Saint-Martin, Le Temple. — Mardi 29 : Arthon, Pierre, La Regrippière, Sion, Saint-Julien-de-Vouvantes. — Mercredi 30 : Rezé, Saint-Même. — Jeudi 31 : Camphou.

**OFFRES ET DEMANDES**

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 2 fr. par annonce. Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITÉ DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

**OFFRES**

145. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs, recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne).  
147. — A vendre, plants de vigne greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriau, viticulteur, Le Pallet (Loire-Inf.).  
152. — A vendre, plants greffés extras : Muscadet, Gros-Plant, Colombar et toutes variétés de l'Ouest; producteurs directs et greffés; bois pour greffage; arbres fruitiers. S'adresser à M. J. Foulon, St-Christophe-la-Couperie (M.-et-L.).  
17. — A vendre, plants de vignes greffés, toutes variétés et producteurs directs blancs et rouges. Renseignements sur demandes. S'adresser à M. Aug. Meneux, Le Guineau, Chapelle-Basse-Mer.  
18. — A vendre, beaux plants de cassis noir, 2 ans. Prix 45 fr. le cent.  
19. — A vendre : 1° Une forte charrette fourragère, état neuf; 2° 1 faucheuse à 2 chevaux La Française. Bon état. On échangerait avec faucheuse à 1 cheval; 3° 1 voiture à 2 roues, 4 places. Bon état.  
20. — A vendre : 1° Une faucheuse marque Deering; 2° 1 charrette fourragère transformable. Le tout en très bon état.  
21. — Elevage race Bretonne pie-noire, taureaux 18 mois et 1 an, jeunes génisses au sevrage. Tous sujets inscrits au Herd-Book. Elevage du Grand-Resto, à Pontivy (Morbihan).  
22. — A vendre, très bonnes conditions et à l'état neuf : 2 charrues Bonnet, double socs.  
23. — A vendre : 1° Semence pommes de terre Saucisses de Bretagne; 2° environ 800 kilos de graines de trèfle violet en bourre; 3° un cheval noir, 1 m. 60, 14 ans, doux, propre à tous travaux de culture; 4° une charrette à bœufs en bon état, modèle moderne.  
24. — A vendre, moteur Renault, 5 C. V., bon état, monté sur gros charriot.  
25. — A vendre, très beau taureau nantais, 15 mois.  
26. — A vendre : 1° Très joli cheval alean postier breton, 5 ans, habitué à tous travaux. Carte; 2° camionnette tôle 6 HP, état neuf, peut porter 300 kilos.  
27. — A vendre, une faucheuse à 1 cheval, Massey-Harris, bon état. S'adresser à M. Frédéric Mainguet, La Brie-Gorges, par Clisson.  
28. — A vendre, une forte charrette à ressorts et une voiture à 4 roues, 4 places avec capote. Le tout en parfait état.  
29. — A vendre, un Brabant double à 1 cheval, marque « Universel ». Bon état.  
30. — A louer pour la Toussaint 1927, au Moulin-Neuf, commune de La Chapelle-Basse-Mer, une petite borderie de 2 hectares 20 ares, dont 63 ares de prairies et 7 ares 35 cent. de vigne pour le bordier et façon de 58 ares de vigne pour le propriétaire.  
31. — A vendre, jument de trait, prête à mettre bas.  
32. — A louer à ½ fruits pour le 25 avril 1928, ferme de 32 hectares, située commune de Saint-Jean-de-Corcoué.  
33. — A vendre, cause double emploi, moissonneuse-lieuse à bœufs, marque « Hirondelle ». Bon état.  
34. — A vendre pour chauffage central, chaudière « Idéal premier », très bon état.  
35. — A vendre, superbe taureau primé, pure race Maine-Anjou, âgé de 2 ans, très bon pour la reproduction.  
36. — A vendre, petit âne très doux, se monte, s'attelle, habitué aux enfants.

**DEMANDES**

13. — Ménage 26 et 27 ans, demande place de cultivateur, basse-cour.  
14. — On demande l'adresse d'un apiculteur pouvant fournir quelques essais d'abeilles Italiennes.  
15. — On demande un ménage de cultivateur, vigneron, femme petite basse-cour et service intérieur.  
16. — Ménage demande place à la campagne, le mari jardinier, toutes mains, la femme cuisinière.  
17. — Ménage, mari 54 ans, femme 47 ans, demande place de cultivateur, vigneron, basse-cour.

18. — On demande fermier pour ferme d'environ 15 hectares, libre Toussaint 1927.

19. — Célibataire, 35 ans, demande place pour faire jardin, vigne, vacherie. Références.

**CHAUX POUR L'AGRICULTURE**

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres blanches ..... 120 »  
Chaux menue ou cendre de chaux 65 »  
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum. Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Pureté 90 o/o.

Chaux blutée..... 135 »  
Fleur de chaux blutée..... 145 »  
Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.  
Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

**Chaux éteinte pour l'Agriculture**

COMPOSITION APPROXIMATIVE

Chaux : 45 %  
Oxydes de fer et d'alumine, matières organiques : 10 %  
Humidité : 45 %  
Livrab. sans vente, par wagons complets de 10 tonnes gare Nantes, au prix de 15 fr. la tonne, chargement compris.  
S'adresser aux usines Brissonneau et Lotz, 1, rue Bellier, Nantes-Doulon.

**PRODUITS DIVERS**

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. minimum

Au cas où les commandes de nos adhérents porteraient sur des marchandises logées en sacs de moins de 100 k., nous les ferons expédier deux sacs de cette marchandise, cela afin d'obtenir la sortie d'octroi, qui n'est accordée que pour 100 kilos minimum.

**PRIX AUX 100 KILOS**

sans engagement et sauf variations :

**Riz et issues**

Issues de riz (Lyon) (sacs de 100 k.)	manq.
Riz Saigon N° 1...	208 »
» N° 2...	202 »
Brisures de riz extra	manq.
» N° 1...	179 »
» N° 1 et 2	174 »
Issues de riz (sacs de 75 k.)	manq.
Remoulages de fèves	127 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. — Diminution de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Chantenay.

**Tourteaux en farine et divers**

Coprah, en pains ou en farine (sacs de 50 kilos).....	165 »
Arachides ruissique en farine,	

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la  
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES  
Téléphone : 8.81

**PÉPINIÈRES AMÉRICAINES**  
DE L'OUEST  
Etablissements Viticoles  
**Eugène GIRAULT** O. G.  
Pépinieriste Viticulteur  
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75

Expos. Nationales Tours, Paris  
1er Prix - Médailles d'Or  
H. Concours - Membre du Jury

60 Hectares  
Vignobles et Pépinières  
Plants greffés des meilleures  
variétés - Reproducteurs directs  
recommandés  
Vastes Champs de Pieds noirs  
Champs d'Expériences  
Authentique Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT  
que nous devons nos  
meilleures Sélection t Agents sérieux acceptés

Poils angora à 200 fr.  
Peaux de Chinchilla jusqu'à 35 fr.  
M<sup>me</sup> TISSEAU, Ancenis (timbre p. r.)

**D. SAMOUEL & FILS**  
Experts-Comptables  
34, Boulevard Saint-Aignan, 34 - NANTES

Travaux de Comptabilité  
Vérification de Lettres de Voiture  
Achat et Vente d'Immobilier  
FONDS DE COMMERCE

**MOTEURS ELECTRIQUES**  
Neufs et Occasion - Réparations  
**A. GOHAUD**  
4, quai de la Maison Rouge - NANTES  
Téléphone 31-43  
INSTALLATION LUMIERE ET FORCE

**Etablissements H. BARBOT**  
à TROYES (Aube)  
Brabants  
112 à 162 kilos  
à partir de  
460 fr.

Cultivateurs, demandez notre Catalogue  
et retenez bien ceci !  
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix  
ACIER PREMIERE QUALITE  
- GARANTIES LES MEILLEURES -

**Pommes de terre de Semence**  
TOUTES VARIÉTÉS  
Expéditions à partir de 50 kilos  
**MICHEL LE PAPE**  
ERGUE-ARMEL (Finistère)

**VOITURES D'ENFANTS**  
(Spécialité)  
**A. MAINGUY**  
23, chaussée de la Madeleine  
Tél. 24.89 - NANTES  
RÉPARATIONS - GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION

**BANQUE**  
**Albert DELIMÈLE & C<sup>ie</sup>**  
20, Rue du Calvaire, 22  
NANTES  
Maison fondée en 1904

Toutes opérations de Bourses  
Titres - Coupons  
Escompte des Bons de la Défense

**DENTISTE** - 110 -  
rue de Coulmiers  
et **CLINIQUE DENTAIRE**  
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES

RÉDUCTIONS aux Membres du Syndicat Central  
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et à leurs Familles

SPÉCIALITÉ DE DENTIERS

**P. NOTERMAN**  
CHIRURGIEN - DENTISTE  
Avenue de la Martinière - Nantes  
(près du Rond Point de Yannes)

Consultations tous les Jours, Jendis, Vendredis exceptés  
Spécialité des Appareils dentaires

**A VENDRE**

1<sup>er</sup> MATERIEL DE BATTAGE Merlin n° 15  
bis av. monte-paille sur vanneau Cassard.  
Locomobile 12 HP Pelletier-Gennevois. Le tout  
en très bon état de marche et entièrement  
révisé.

2<sup>e</sup> Une SCIERIE marque Augé, actionnée par  
Locomobile 12 HP Hervouët et Poavert. Le tout  
très bon état.

3<sup>e</sup> Une SCIE d'atelier, état neuf, avec volant  
de 80 c/m.

Pour visiter et traiter, s'adresser M. BOUR-  
MAUD, mécanicien, Rocheservière (Vendée).

**Erreur ne fait pas compte!**

La plupart des machines sont commandées  
par des moteurs trop puissants travaillant dans  
de mauvaises conditions.  
Pour obtenir un meilleur rendement et, s'il  
s'agit de moteurs à courant alternatif, le facteur  
de puissance maximum, il faut adopter la puissance  
strictement nécessaire.  
Le moteur des A.O. est construit pour  
travailler de la manière la plus économique,  
entre 3/4 et 5/4 de sa charge normale. De plus  
étant largement calculé, il peut supporter faci-  
lement les surcharges éventuelles, sans dé-  
passer les limites d'échauffement.

**Ateliers d'Orléans**  
de la C<sup>o</sup> G<sup>o</sup> d'Electricité S<sup>o</sup> A<sup>o</sup> au Cap. 50 M<sup>o</sup>

SUCCESSALE DE NANTES : 1, Place de la Monnaie

**A LA GRANDE FABRIQUE**  
2, Rue de la Paix (Ancienne Rue de la Poissonnerie), Quai du Bouffay  
NANTES R. C. Nantes 717

Pour cause de Cessation de Commerce  
**LIQUIDATION DE TOUTES LES MARCHANDISES**  
Complets, Pardessus, Pantalons p<sup>r</sup> Hommes et Jeunes Gens

**CONCOURS**

Remplacer chaque trait par une lettre, de façon à trouver deux  
villes. Une du département de la Seine, l'autre du Pas-de-Calais.  
Tout lecteur qui enverra ce BON une réponse exacte à  
**ARTIST'S SERVICE, 22, place Charles-Fillion, Paris, 17<sup>e</sup>**  
aura droit à une **ŒUVRE D'ART** de 60 francs.  
Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse  
Rien à payer pour participer à ce concours **66**

A  
P - R - S  
S

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
1, Rue Sainte-Catherine  
NANTES

Constructeur

**AUTOMOTO**

3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents

Crée et consacre les Champions

**Tours de France**  
1926 1<sup>er</sup> L. BUYSSE  
1925 1<sup>er</sup> O. BOTTECHIA  
1924 1<sup>er</sup> O. BOTTECHIA  
1923 1<sup>er</sup> H. PELLISSIER  
Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.

Garanties 20 ans, depuis ..... 645 fr.  
Laveuses perfectionnées, depuis... 210 fr.  
Les meilleures Machines au meilleur Prix  
NOUVEAUTE ! Le Lave-Linge rapide, 25 fr.

**NANTES** 11, Chaussée de la Madeleine  
50, rue Fosse et 2, rue J.-J.-Rousseau Tél. 6.05 VENTE A CREDIT  
SUR DEMANDE

Escompte exceptionnel de 7 %, sera accordé à tout porteur de la présente annonce

Pour tout ce qui concerne **L'ÉLECTRICITÉ**  
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE  
Adressez-vous  
à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**  
23, Rue de Strasbourg à NANTES  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE - DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Tout l'Ameublement  
**A. FOURNIER-GUERIN**  
Tapisserie - Tapiserie  
4, Place Duchesse-Anne - NANTES  
Meubles de tous styles, Glaces, Sommier,  
Tentures, Tapis, etc...  
LIVRAISON A DOMICILE

**PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS**  
GÉNÉRALISTE VÉTÉNAIRE DEUXIÈME CLASSE  
**POUDRE DELARRE**  
50 ans de succès.  
Toutes pharmacies et BOUTIER, 20, rue  
St-Lazare, Paris. R. C. Seine 22.677

Couverture - Plomberie - Zinguarie  
**L. CARD**  
6, Rue Columelle, près Rue Fouré - NANTES  
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES  
- EAU ET GAZ -

**VINS** LUNEAU-GRIFFON  
Quai Baco  
NANTES

**LOCOMOBILES  
PRESSES  
BATTEUSES**  
**ALBARET**  
RANTIGNY (Oise)

**PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE**  
1, Rue Haudouine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES  
**O. PILLET, pharmacien** - TELEPHONE 9.08  
DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
- BAISSÉ DE PRIX -

**P. GALMICHE**  
32, Rue Voltaire - NANTES - Téléphone 33.01

**SES SPÉCIALITÉS :**

Groupes électro-pompe et électrogène  
Moteurs à essence  
Moteurs électriques  
Moteurs aux huiles lourdes  
DISPONIBLES  
Neuf et Occasions intéressantes

Scies à rubans  
Scies à grumes et forestières  
Combinées  
Machines à sabots  
Affûteuses  
DISPONIBLES

Perceuses sensibles d'étaoli et à colonne, modernes. - Perceuses électriques  
universelles. - Tours parallèles modernes. - Bâtis à meuler. - Marteaux-pilons.  
DISPONIBLES.  
Demander l'envoi du Tarif C.

**FABRIQUE DE BOUCHONS**  
**M<sup>o</sup> LECADRE-BELLEFET, Succ<sup>r</sup>**  
5, Quai Fosse - NANTES (Face Gare Boirie)  
TÉLÉPHONE 23.09

Bouchons liège - Bouchons bois - Machines à rincer,  
à boucher - Casters - Égouttoirs - Paniers rotin et  
galvanisés - Bassins - Bidons - Entonnoirs, etc...  
Tous Articles de Cave - Cires, Capsules  
Robinetterie - Mèches Nautiques, etc...  
Spécialité : OUTILAGE de TONNELLERIE

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
1<sup>re</sup> Commune de Drain, près Ancenis (M.-et-  
L.), UNE FERME de 10 hect. Bons bâtiments  
à bord de route, libre au 1<sup>er</sup> novembre pro-  
chain.  
2<sup>e</sup> Commune de Saint-Herblon, près Ancenis  
(Loire-Inférieure), UNE FERME de 4 à 6 hec-  
tares, au gré de l'acheteur, à bord de route,  
libre au 1<sup>er</sup> novembre prochain.  
S'adresser soit à M. GUILBAUT, propriétaire  
à Liré (Maine-et-L.), ou à M. HODE L.,  
expert à Saint-Herblon (Loire-Inférieure).

**VOS SOUCHES MEURENT!**  
L'ARSENIC est le seul remède efficace.  
Employez-le donc sous sa forme la plus active :  
**EN SOLUTION D'HIVER**

La MEILLEURE des SOLUTIONS est :  
**L'APOPLEXYPYRAL**

Pour préserver les vignes de l'Apoplexie et du Folletage,  
Pour rajeunir les vignes vieilles,  
Pour assurer la vitalité des vignes et les protéger contre  
les maladies et les insectes,  
Pour augmenter sensiblement les récoltes,

Faites un Traitement d'Hiver avec  
**L'APOPLEXYPYRAL**

**COMPAGNIE AUXILIAIRE VITICOLE**  
56, Boulevard de Strasbourg - BEZIERS  
R. C. 608 B

**Pulvérisateur d'Acide Sulfurique "L'HERBICIDE"**

Simple et robuste, avec Pompe à main remplissant le tonneau  
débit réglable, obturateur supprimant le robinet et ses "FUITES"  
Sur demande, dispositif pour le Sulfatage des Vignes

Pour tous RENSEIGNEMENTS et PRIX, s'adresser à  
**P. PERRY, Constructeur à St-HILAIRE-de-LOULAY (Vendée), Tél. 4**

**CONCOURS**  
50.000 francs de PRIX

1 2 3 4 5  
6 7 8 9

Découpez les n° placés au bas du dessin  
et collez-les dans les carrés du haut de  
telle façon qu'en additionnant les chiffres  
de chaque côté du carré on obtienne  
toujours 15.  
Découpez ce BON et adressez-le dans la  
maille, avec votre réponse :  
**CONCOURS « Service X »**  
51, rue du Rocher, 51 - PARIS  
Joindre une enveloppe timbrée portant  
votre adresse

205

**LA MÉLASSE-SAY**  
fabriquée et vendue par les R.eries  
SAY, à Paris, est garantie sur facture  
contenant 80 % de mélasse pure, soit 37  
à 40 kilos de sucre par 100 kilos. Le dosage  
est également garanti - les sacs.

**LA MÉLASSE-SAY**  
est un produit concentré et par consé-  
quent plus économique que les produits  
véniennaux pu rés à l'avance de des  
pailles hachées ou des déchets de toute  
sorte. C'est la mélasse pure séchée qui  
peut se mélanger à la ferme avec des  
ains, du son, des moutures, des better-  
raves, des pailles hachées, des balles, etc.  
Demandez le mode d'emploi à André  
BOUREL, agent de la Raffinerie Say, 39,  
rue de Loches, à Tours.

La MÉLASSE-SAY est en vente au Syn-  
dicat des Agriculteurs de la Loire-Infé-  
rieure.

ACHÉTEZ et FAITES RÉPARER  
vos Moteurs électriques  
aux meilleures conditions à  
**SALMON & MICHAUX**  
Rue Banier, NANTES  
Réparations rapides, Stock dispo.  
Spécialité d'Équipement d'autos  
Prix spéciaux pour revendeurs

**Graines Sélectionnées**  
Potagères, Fourragères et Fleurs  
**Maison THEBAULT**  
3, quai Flesselles - NANTES  
Téléphone 24.30  
CATALOGUE SUR DEMANDE

**PRODUITS MÉLASSES  
SUCRAZOTE**

moins chers et plus nutritifs  
que les SONS, GRAINS, TOURTEAUX  
**FABRICATION REPUTÉE**  
La plus forte production en France  
157, avenue Malakoff, PARIS (16<sup>e</sup>)  
Tél. (5 lignes) : PASSY 71-53 et la suite  
Province : PASSY-INTER 27  
En Vente dans les principales graineteries  
S'ad. à M. René ANGELVIL, 16, Bd Lefebvre, NANTES